

# RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

## Compte-Rendu de la Réunion Plénière du 15 novembre 2023

### **PARTICIPANTS**

Etaient présents :

- M. Yvan SCHMITT, Provisieur,
- M. Isadore REAUD, School Manager,
- M. Blaise FENART, Directeur des classes primaires,
- M. Christophe MONIER, Directeur administratif et financier,
- M. Matthieu REYNAUD, Président du Bureau de l'APE,
- Mme Nathalie MONNIER, Trésorière du Bureau de l'APE,
- M. Therdsiddhi HOPRASARTSUK-PELLAUMAIL, membre du Bureau de l'APE,
- Mme Geneviève FAMY, membre du Bureau de l'APE,
- M. Pooripat PRUKSANUBAL, membre du Bureau de l'APE,
- M. Laurent MOIGNE, représentant des personnels,
- M. Axel GAUTHIER, représentant des personnels.

Etaient excusés :

- M. Jean-Baptiste CHAUVIN, Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle
- Mme Sirikorn MANEERIN, Présidente de la FFE,
- M. Vincent ROUBINET, Vice-président de la FFE,
- Mme Marisa PHIWKHAW, membre du Bureau de l'APE,

Le secrétariat de séance est assuré par Mme Chanikan BUAKAEW, assistante du Bureau de l'APE.

### **CHRONOLOGIE DE LA RÉUNION**

Heure de début : 15h

Heure de fin : 17h15

### **ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION**

1. Adoption du projet d'ordre du jour et introduction de la réunion
2. Validation du compte-rendu de la réunion du 5 octobre 2023
3. Déclaration de situations possibles de conflit d'intérêt de la part des participants
4. Commission Finance
5. Commission RH
6. Commission Cantine
7. Commission Travaux-Achats
8. Commission Communication
9. Commission AES
10. Commission Transports
11. Groupe de travail Projet Immobilier LFIB 2032
12. Divers
13. Date de la prochaine Réunion plénière avec le Bureau de l'APE

# **RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE**

## **– ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024**

### **1. ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR ET INTRODUCTION DE LA RÉUNION**

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité par les participants.

### **2. VALIDATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 5 OCTOBRE 2023**

Le compte-rendu de la réunion du 5 octobre 2023 est adopté à l'unanimité.

### **3. DÉCLARATIONS DE SITUATIONS POSSIBLES DE CONFLIT D'INTÉRÊT DE LA PART DES PARTICIPANTS**

Aucune déclaration de situation de conflit d'intérêt n'est faite par les membres.

### **4. COMMISSION FINANCES**

Le DAF présente la situation financière du LFIB au 30 septembre 2023 après une analyse plus détaillée faite en Commission Finances. La restitution est faite par trimestre et un tableau synthétique retrace l'évolution de la situation financière entre un montant estimé et un montant réalisé.

Dans le chapitre d'achats (concernant l'électricité, l'eau fluide, les dépenses pédagogiques, les dépenses de fournitures et d'entretien...), le tableau indique 8 millions de THB de déficit en dépenses. Ce dépassement est principalement dû aux dépenses de voyages non budgétées (mais compensées également par des recettes de même montant) et à la hausse des frais d'électricité.

En effet le DAF n'a intégré dans sa prévision budgétaire que la participation de l'établissement en dépenses.

Sur le chapitre des sous-traitants (location du terrain, les primes d'assurances, et le gardiennage et l'entretien sous contrat), à fin septembre, il y a un écart de 439 240 THB dont le taux d'exécution du budget est à 97%. M. MONIER rappelle que l'école n'a pas encore reçu, au mois de septembre, les cotisations d'assurances d'élèves, ce qui crée un décalage par rapport à l'année dernière, mais elles sont dans la prévision.

Les autres services extérieurs (Epicure, les frais de bus après les sorties etc.) sont dans les prévisions de dépenses. La situation montre un écart de 1,9 million. Cependant, à ce niveau, la facture de la mutualisation concernant les stages de formation n'a pas encore été réceptionnée.

Mme FAMY demande s'il y a le budget prévu par an pour la formation et si le LFIB a provisionné le budget.

Le DAF répond qu'elle est provisionnée dans le budget et il explique en plus que les formations sont distinguées, en fonction de l'offre de stage, en 2 volets:

- La formation régionale Asie-Pacifique

## **RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE** **– ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024**

- La formation locale proposée par l'établissement pour les formations non couvertes par le plan régional

Mme Monnier demande s'il y a une obligation à ce que les personnels soient formés et il est répondu qu'il n'y a pas d'obligation légale juridique thaïlandaise pour l'instant.

Concernant les impôts et taxes au 30 septembre, il est noté un écart de 19 699 THB, c'est-à-dire un taux d'exécution proche de ce qui était prévu.

Quant aux charges de personnel, cette année, le LFIB a ouvert un poste de FLSCO supplémentaire au primaire ainsi qu'un poste d'un plein-temps en anglais, ce qui a impacté la charge du personnel en septembre. Cependant, les factures liées à la couverture complémentaire (AXA), destiné au public thaï et anglophone, n'ont pas été réceptionnées, donc le niveau d'exécution sur les charges de personnel est conforme à ce qui est prévu à 98%.

Les autres charges de gestion courante comprennent les bourses scolaires sur les frais de scolarité et les factures définitives AEFÉ que l'école n'a pas reçues. Ces dernières vont naturellement excéder la prévision budgétaire en raison des mesures gouvernementales décidées par le gouvernement français en faveur des enseignants.

Un écart sur ce chapitre est essentiellement dû aux abattements sur les frais de scolarité pour les familles nombreuses et le personnel qui sont moins importants que prévu.

Pas de commentaires significatifs à apporter sur les autres charges financières exceptionnelles.

*Est-ce qu'il y a des possibilités que des parents paient en euros, leur frais de scolarité ?*

Cette possibilité ne peut être offerte parce que l'essentiel des paiements (salaires, factures fournisseur) se fait en THB donc en monnaie locale et que d'autre part le THB est une monnaie qui fluctue en permanence par rapport à l'euro.

Par rapport au solde budgétaire, (recettes moins dépenses) celui-ci va se dégrader légèrement du fait de la réception de factures non parvenues (AEFE notamment).

# RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

## – ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Nature de charges	1ER SEMESTRE PREVU	1ER SEMESTRE Exécuté	Ecart semestre	3EME TRIMESTRE PREVU	3EME TRIMESTRE REALISE	Ecart 3ème trimestre	Ecart total depuis le 1er janvier 2023	Taux d'exécution
<b>Achats</b>								
<b>TOTAL</b>	13 429 000,00	21 457 406,53	-8 028 406,53	4 109 000,00	4 351 327,20	-242 327,20	-8 270 733,73	147,16%
<b>Sous traitance et services extérieurs</b>								
<b>TOTAL</b>	13 344 294,00	13 433 174,38	-88 880,38	2 058 000,00	1 529 878,75	528 121,25	439 240,87	97,15%
<b>Autres services extérieurs</b>								
<b>TOTAL</b>	16 291 333,00	15 750 088,33	541 244,67	6 350 565,00	4 925 708,67	1 424 856,33	1 966 101,00	91,32%
<b>Impôts et taxes et versement assimilés</b>								
<b>TOTAL</b>	1 042 000,00	1 016 171,26	25 828,74	220 000,00	265 527,82	-45 527,82	-19 699,08	101,56%
<b>Charges de personnel (contrats locaux)</b>								
<b>TOTAL</b>	81 064 893,00	81 347 866,84	-282 973,84	47 407 086,00	45 262 544,41	2 144 541,59	1 861 567,75	98,55%
<b>Autres Charges de gestion courante</b>								
<b>TOTAL</b>	72 703 835,02	72 299 038,52	404 796,50	23 980 537,00	19 950 711,80	4 029 825,20	4 434 621,70	95,41%
<b>Charges financières</b>								
<b>TOTAL</b>	220 000,00	79 482,82	140 517,18	0			140 517,18	0,3612855455
<b>Charges exceptionnelles</b>								
<b>TOTAL</b>	0,00	-228 112,70	228 112,70		-127 068,35	127 068,35	355 181,05	#DIV/0!
<b>Dotations aux amortissements et provisions</b>								
<b>TOTAL</b>								#DIV/0!
<b>TOTAL GENERAL</b>	198 095 355,02	205 155 115,98	-7 059 760,96	84 125 188,00	76 158 630,30	7 966 557,70	906 796,74	99,68%

Concernant les recettes, elles sont excédentaires. Il est constaté que les effectifs d'élèves sont en croissance, avec 1025 élèves inscrits en septembre, contre 980 élèves prévus au budget.

Le DAF souligne que cette croissance des effectifs est due essentiellement au fait que le LFIB a su garder ses élèves mais n'a accueilli, en 2023, qu'un nombre d'élèves identique en 2022.

Il faut donc que l'école soit à nouveau en capacité d'être attractive. Un travail avec la commission communication est important à ce sujet.

Le DAF ajoute sur ce chapitre que le fait d'avoir plus d'élèves en cours donne aussi des effets en cascades sur les recettes périphériques (AES, AS, cantine, etc.) ainsi que la part de contribution des familles aux projets de sortie avec nuitée.

*Comment est-ce que l'école anticipe le fait d'avoir plus d'enfants thaïs, par exemple en CP, qui ne parlent pas français ou les élèves qui parlent plus anglais que français au niveau de l'enseignement en français?*

M. FENART explique que l'école a modifié son système d'accueil et d'accompagnement. Dès cette année, les élèves non complètement francophones bénéficient d'un suivi intensif tous les matins de 8h à 9h45 avec la professeure de FLSCO. En une année, ils devraient être prêts à rejoindre la classe afin que l'école puisse les intégrer en 2ème année. Ils recevront toujours un soutien, mais à un autre moment de la journée. En 3ème année, la professeure pourra les prendre en charge si nécessaire.

## RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

M. REYNAUD demande précisément s'il s'organise de la même façon pour la maternelle. M. FENART répond que la situation linguistique en maternelle est très variée. Lors des cours de langues, les enfants nécessitant du soutien en français restent avec le professeur de français, et inversement pour la langue thaïe. Pendant cette période, la professeure de FLSCO prend également en charge les enfants ayant besoin de ce soutien.

L'écart entre ce qui était prévu et ce qui a été réalisé depuis le 1er janvier s'élève à 18 461 590 THB en ce qui concerne les prestations de service.

Au global les prévisions de recettes sont en dépassement de 22 millions de THB par rapport à la prévision budgétaire initiale.

Nature des recettes	1ER SEMESTRE PREVU	1ER SEMESTRE Exécuté	Ecart semestre	3EME TRIMESTRE PREVU	3EME TRIMESTRE REALISE	Ecart 3ème trimestre	Ecart total depuis le 1er janvier 2023	Taux d'Exécution
<b>Prestations de services</b>								
	216 968 371,00	226 584 593,75	9 616 222,75	144 557 339,00	153 402 707,16	8 845 368,16	18 461 590,91	105,11%
<b>TOTAL</b>								
<b>Autres produits des activités annexes</b>								
<b>TOTAL</b>	1 910 000,00	5 606 685,38	3 696 685,38	10 000,00	141 684,98	131 684,98	3 828 370,36	299,39%
<b>Subventions et dons</b>								
<b>TOTAL</b>	20 820 806,00	20 820 806,00	0,00	13 880 537,00	13 880 537,00	0,00	0,00	100,00%
<b>Produits financiers</b>								
<b>TOTAL</b>	350 000,00	505 920,42	155 920,42	0,00	6 253,31	6 253,31	162 173,73	146%
<b>Produits exceptionnels</b>								
<b>TOTAL</b>								#DIV/0!
<b>Reprises sur provisions pour risques et charges</b>								
<b>TOTAL</b>				8 975 000,00	9 307 314,97	332 314,97	332 314,97	104%
<b>TOTAL GENERAL</b>	240 049 177,00	253 518 005,55	13 468 828,55	167 422 876,00	176 738 497,42	9 315 621,42	22 784 449,97	105,59%

En ce qui concerne les investissements mobiliers, le plan de renouvellement du mobilier dans les classes élémentaires est terminé. Il est maintenant nécessaire d'établir un plan de renouvellement du mobilier pour les salles de classe du secondaire (hausse des effectifs et mobilier vétuste).

Une grande partie des dépenses d'investissement est dédiée à l'investissement en matériel informatique. L'investissement prévu au budget initial à hauteur de 6 416 000 THB a été réalisé à hauteur de 4 881 014 THB au 30-09-2023.

*La date de mise en service du nouveau site internet :*

M. MONIER informe que la livraison du nouveau site internet est prévue pour janvier ou février 2024. Le projet de la refonte de site internet est actuellement dans sa phase de rédaction ou d'actualisation des contenus. Le LFIB a réglé la facture de démarrage de 25-30% mais comme la mise en service n'a pas encore eu lieu, la dépense n'est pas comptabilisée en investissement réalisé.

M. REYNAUD fait une remarque sur la durée nécessaire pour travailler sur les contenus. M. MONIER explique que la relecture pédagogique et la formulation des contenus demandent un travail important, beaucoup de dispositifs ont évolué et nécessitent d'être actualisés.

## **RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE** **– ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024**

Concernant les travaux, la réalisation des toilettes maternelles, la construction de l'accueil et des toilettes ont été réalisés de même que la rénovation des vestiaires du stade et des piscines

M. MONIER souligne que l'implication du responsable technique et de ses équipes pendant les vacances a permis de livrer ces différents chantiers à la rentrée scolaire.

En raison du budget et du délai, la couverture entre les bâtiments n'a pas été effectuée mais elle est planifiée pour réalisation en 2024, il faudra voir au sein de la Commission Travaux pour la rédaction du cahier de charge.

M. REYNAUD interroge sur la différence du budget prévu et de celui réalisé pour la rénovation des vestiaires et se demande s'il y a des éléments exceptionnels à prendre en compte. Il suppose que le cahier des charges initial pourrait ne pas avoir été suffisamment précis.

M. MONIER explique qu'il y a une certaine difficulté à faire le cahier des charges au moment de l'élaboration du projet de budget.

M. HOPRASARTSUK suggère de faire appel à une entreprise ou à un architecte pour réaliser le cahier des charges, les plans du projet et une analyse des besoins afin de ne pas dépasser le budget prévu. Il souligne l'importance d'enrichir le cahier des charges pour effectuer ensuite un appel d'offre et désigner un architecte qui sera référent lors du suivi du projet.

M. REYNAUD fait remonter que la réalisation de l'accueil des parents à la maternelle a été réalisée dans un délai bref sans être discuté en Commission Travaux, et que le cahier des charges ainsi que l'appel d'offres ont pu être réalisés en un mois.

M. MONIER demande si la réalisation est conforme aux attentes, la réponse est oui.

Concernant cette réalisation rapide, M MONIER indique qu'il s'est dégagée au dernier moment une opportunité de pouvoir réaliser ces travaux et que le temps long passé sur le dossier de la réfection des vestiaires de la piscine et du gymnase n'était pas permis sur ce dossier aussi la direction a-t-elle donné son accord sur ces travaux. Il faut noter que l'espace d'accueil parent à la maternelle a été réalisé dans l'objectif de répondre à la demande exprimée par les familles il y a 2 ans.

M. REYNAUD rappelle que les Parents élus au Bureau de l'APE sont disponibles pour accomplir leur mission et sont disposés à consacrer du temps pour contribuer à tous ces projets de travaux.

M MONIER précise que le tableau d'affichage sur le stade a été financé par la société AGS à hauteur de 73 616 THB.

Le LFIB a également remplacé l'alarme d'attentat et d'intrusion par une sirène. Cet équipement a été financé en partie par une subvention AEFÉ.

Le tableau récapitulatif suivant montre un niveau de budgets réalisés de 11 253 009 THB soit une disponibilité théorique en terme d'investissement de 1 162 990 THB. Cependant, M. MONIER rappelle qu'il y a des dépenses d'investissement actuellement en cours de réalisation.

# RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

## – ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

### Nature des Investissements

mobilier classe élémentaire + jeux	Budget	Réalisé	Ecart
jeux maternelle + primaire plus mobilier élémentaire	1 000 000,00	875 367,00	124 633,00
immobilier secondaire		309 016,00	-309 016,00
<b>Total</b>	<b>1 000 000,00</b>	<b>1 184 383,00</b>	<b>-184 383,00</b>

ok

matériel informatique	Budget	Réalisé	Ecart
achat 12 chrome Book+armoire de rangement	195 000,00	177 416,70	-17 583,30
pc création multimédia	160 000,00	166 490,00	6 490,00
autres matériels informatiques	5 606 000,00	4 537 108,00	-1 068 892,00
refonte site web	455 000,00		-455 000,00
<b>Total</b>	<b>6 416 000,00</b>	<b>4 881 014,70</b>	<b>1 534 985,30</b>

TRAVAUX	Budget	Réalisé	Ecart
Partition toilettes maternelle	230 000,00	<b>176 997,26</b>	-53 002,74
Construction Toilettes accueil lycée	300 000,00	<b>310 139,50</b>	10 139,50
Rénovation des vestiaires du stade d'athlétisme, toilettes piscine,,,	1 455 000,00	<b>3 152 220,00</b>	1 697 220,00
Installation d'un auvent pour protection contre la pluie battante	110 000,00	<b>79 000,00</b>	-31 000,00
Construction de toilettes professeurs entre le gymnase et le fitness room	150 000,00		
Création de passages couverts interconnectés entre chaque bâtiments pour éviter la pluie	± 300 000,00		
<b>Total</b>	<b>3 545 000,00</b>	<b>3 718 356,76</b>	<b>-173 356,76</b>

Investissements travaux non définis	Budget	Réalisé	Ecart
Création fenetre et vitre blindée (poste de garde) PPMS		<b>243 074,04</b>	
Installation de 6 stores		<b>27 000,00</b>	
Aménagement d'une nouvelle salle des professeurs		<b>273 513,40</b>	
Relocalisation de l'arrivée d'eau du lycée de l'entrée du soi vers le lycée suite à fuite		<b>248 795,00</b>	
Accueil des parents à l'école maternelle		<b>500 760,00</b>	
Rénovation des sols classe CP		<b>161 570,00</b>	
Aménagement d'un mur coupe feu		<b>25 000,00</b>	
<b>Total</b>	<b>455 000,00</b>	<b>1 479 712,44</b>	<b>-1 024 712,44</b>

matériels ou autres non définis	Budget	Réalisé	Ecart
achat scoreboard portatif		48 685,00	
achat scoreboad fixé sur stade (financé à hauteur de 73616) par AGS		94 802,00	
Remplacement de climatiseurs		129 966,00	
piano		25 106,00	
<b>Total</b>	<b>1 000 000,00</b>	<b>298 559,00</b>	<b>701 441,00</b>

<b>TOTAL acquisitions 2023</b>	<b>12 416 000,00</b>	<b>11 253 009,90</b>	<b>1 162 990,10</b>	90,63%
--------------------------------	----------------------	----------------------	---------------------	--------

Sur la situation des impayés, le DAF fait un point global.

En 2022-2023 La différence entre la facturation et l'encaissement laisse apparaître un solde net d'impayé de 2.5 millions de THB .

Il y a 2 élèves non-réadmis suite à des impayés.

Globalement le taux d'impayés s'élève à 0,5%.

Pour l'instant, la décision de la première commission des bourses montre une baisse des familles éligibles. A suivre avec les résultats de la seconde commission des bourses ce qui au final pourrait se traduire par un niveau d'impayés plus élevé l'année prochaine et aussi à un niveau d'élèves non-réadmis plus important.

# RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

## – ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Cette année, il est nécessaire de réajuster la provision pour faire correspondre aux impayés de 2021-2022 car il n'y a pas de recouvrement sur ces impayés. Ayant ce niveau d'impayés, il est évident que l'école est déterminée à recouvrer les créances et travaille à construire un partenariat avec un avocat en constituant les dossiers.

Situation au 2em TR 2023 au 12-07-2023

Impayés antérieurs à l'année scolaire 2022-2023 (élèves non admis)	1 786 493,07
Impayés sur l'année scolaire 2022-2023	4 704 177,89
En attente de paiement DPI année 2023-2024	3 908 950,00
<b>TOTAL</b>	<b>10 399 620,96</b>

Situation au 3ème Tr 2023 situation au 05-09-2023

Impayés antérieurs à l'année scolaire 2022-2023 (élèves non admis)	1 786 493,07
Impayés sur l'année scolaire 2022-2023 (élèves non admis ou partis définitivement)	1 801 188,13
Impayés sur l'année scolaire 2022-2023 (élèves présents ou en cours d'inscription 2023-2024 DPI facturés non encaissés)	737 762,54
<b>sous total année scolaire 2022-2023</b>	<b>2 538 950,67</b>
<b>TOTAL</b>	<b>4 325 443,74</b>

Montant facturé 2022-2023	326,85	Millions de THB
Montant encaissé 2022-2023	324,32	Millions de THB
Différence	2,53	Millions de THB

Taux d'impayés global au 05-09-2023 sur année 2022-2023	0,77%
<b>Taux d'impayés (élèves partis ou non admis) scolarité 2022-2023</b>	<b>0,55%</b>

Rappel montant impayé à fin 2022 (dont les impayés antérieures à 2022 soit les 1 786 493,07 THB)

4 067 459,42

## 5. COMMISSION RH

M. REAUD partage deux points de suivi du travail de la commission RH. Premièrement, concernant le recrutement des infirmières, le LFIB a fait une sélection de dossier et mené des entretiens. Bien qu'une candidate ait été retenue, elle a décliné la proposition. Par conséquent, la commission a entamé un nouveau cycle d'entretiens cette semaine qui est encore en cours.

Deuxièmement, en suite d'un projet qui avait démarré l'année précédente, la direction est toujours en négociation avec les représentants du personnel concernant la refonte du règlement intérieur du travail.

Une réunion de la commission RH est programmée afin de discuter de situations spécifiques, notamment celles concernant les demandes d'exercice professionnel au-delà de l'âge des 60 ans.

Mme MONNIER demande une date de la restitution du nouveau règlement et M. REAUD indique que la direction espère pouvoir finaliser ces travaux et que les informations seraient communiquées dès que possible.

M. REYNAUD signale des retours de certains parents concernant les difficultés de communication avec les infirmières qui ne maîtrisent pas français. Cela entraîne des obstacles dans leurs échanges.

M. REAUD confirme que l'un des critères de recrutement des infirmières est le niveau d'anglais, et que la plupart des enfants du LFIB arrivent à communiquer avec elles en anglais. Quoi qu'il en soit, il n'est pas possible de recruter une infirmière de nationalité autre que thaïe pour des raisons légales liées à l'exercice du métier d'infirmière.



# RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

## – ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Malgré les questions relatives aux diplômes et de certification qui ont déjà été discutées, M. REYNAUD propose de recruter une infirmière parlant français et thaï et de lui proposer une rémunération supplémentaire pour ces compétences si le salaire est un enjeu important.

M. REAUD explique que les grilles de salaire de l'établissement ne sont pas structurées de manière à permettre une différenciation de salaire par rapport aux compétences mais repose uniquement sur l'ancienneté et aux années d'expérience directes lors du recrutement. Il précise que lors du départ des infirmières qui ont démissionné, les raisons officielles qu'elles avaient communiqué à la direction étaient la poursuite de leurs études et des raisons familiales.

### 6. COMMISSION CANTINE

Une communication a été envoyée à l'ensemble des parents pour inviter les familles intéressées à assister à une présentation du service de restauration. La Commission cantine les a accueilli le 9 novembre. La visite de la cantine s'est bien déroulée même si le nombre d'inscrits dépassait la capacité d'accueil de 50 personnes, au final, 49 personnes y ont participé. Quelques modifications à l'exercice ont été faites par rapport à l'an dernier, la présentation ayant eu lieu en salle de réunion plutôt qu'à la cantine ce qui a amélioré considérablement la qualité de l'image et du son et permis plus d'échanges.

Le suivi du service de la cantine est généralement très positif. Seulement 2 remontées ont été faites par des parents auprès de la commission Cantine. Cette année, la commission cantine tentera donc de se concentrer plutôt sur des améliorations des services du café di Maria.

M. FENART prévoit un travail de concertation avec la commission Travaux sur l'embellissement de la cantine. Quelques commentaires négatifs ont été exprimés concernant les chaises. Cela ferait l'objet d'un travail de collaboration en intercommission de Travaux et Cantine.

### 7. COMMISSION TRAVAUX-ACHATS

La priorité de cette année est la rénovation des toilettes de l'école élémentaire, de la cantine, des toilettes de la cantine et des abris de pluie. Ensuite, la commission pourra se concentrer sur la réflexion liée à l'embellissement de la cantine pour voir s'il pourrait être mis en place l'année suivante.

*Problème de l'inondation au parking :*

Le LFIB a envisagé de contracter une société d'experts pour faire une étude sur ce sujet mais cela n'a pas encore été fait. À moyen terme, une solution est proposée par un des voisins qui va développer le terrain vague et y construira un terrain de drive de golf doté d'un réservoir à eau à proximité du parking du LFIB. Le voisin aura besoin de beaucoup d'eau et encouragera le LFIB à reverser les eaux excédentaires dans ce réservoir d'eau, ce projet arrange les deux établissements. Ce projet devait démarrer au mois de décembre dernier, mais a été décalé en raison de problèmes de santé au sein de leur famille. M. REAUD rappelle l'engagement du LFIB à entreprendre une étude d'ingénierie pour trouver une solution durable au problème des inondations.

# RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

## – ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

L'objectif de la prochaine réunion est de se mettre en ordre pour pouvoir aborder et élaborer les cahiers des charges des principaux programmes de travaux prévus.

### 8. COMMISSION COMMUNICATION

Concernant la refonte du nouveau site, M. MOIGNE suggère d'attirer le public chinois en créant aussi une version chinoise sur le site. M. REAUD répond que cette idée n'avait pas été envisagée et pourrait faire l'objet d'une discussion prochainement.

M. REYNAUD commente la durée du projet du nouveau site internet du LFIB, en soulignant que les discussions qui ont débuté ce projet ont plus de 2 ans.

La direction répond que le Bureau de l'APE a participé dans la construction du cahier des charges qui a servi de base pour ce dossier et avait été informé des points d'avancement lors de la sélection du prestataire. Depuis, le LFIB a travaillé avec la société sur l'architecture et le design du site et est actuellement en train de transmettre le contenu page par page.

L'APE remet en question l'efficacité de la gestion de ce dossier compte tenu du temps passé et demande la date prévue pour sa finalisation.

M. REAUD informe que le lancement du site est prévu en début de 2024 et des éléments pourront être présentés lors de la prochaine réunion de la Commission Communication.

La réunion de la Commission Communication aura lieu le mercredi 29 novembre à 14h.

### 9. COMMISSION AES

La première réunion de la commission a eu lieu le 8 novembre 2023

Le bilan de la rentrée est positif avec un fort taux de participation.

Certaines activités proposées par le LFIB au collège ont été annulées, faute d'inscriptions suffisantes.

Certaines activités "compétitions" ont bien démarré avec une augmentation progressive du nombre de groupes inscrits avec un calendrier qui est assez intense pour le premier trimestre. Les nouvelles activités envisagées pour le programme du deuxième semestre sont la zumba et la pétanque en vue des jeux du Siam (rencontres entre les élèves du cycle 3, de Phuket, de Samui, de Pattaya, et de Bangkok) en fin d'année scolaire.

*Retour des parents sur les investissements des équipements AES.*

Il est expliqué que le LFIB les renouvelle au fur et à mesure et les remplace régulièrement en cas de nécessité. Lorsqu'il y a du matériel qui manque d'efficacité, les personnes concernées peuvent faire la demande.

*Retour de mail sur le match qui s'est déroulé en même temps que AES.*

M. FENART explique qu'il s'agissait d'un match de rencontre amicale, et que c'était exceptionnel. Normalement, cet espace n'est pas utilisé pendant le déroulement d' AES. Cependant, l'occupation des installations sera discutées avec les professeurs d'EPS.

# RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

## – ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Ayant l'augmentation du nombre d'élèves cette année et de la complexité de la gestion des emplois du temps pour les espaces, il est vrai qu'il y a parfois des chevauchements. Lors de l'ouverture de la prochaine session, l'équipe de l'AES sera particulièrement attentive à ce sujet (le nombre d'équipes compétition et planning des installations).

### 10. COMMISSION TRANSPORTS

La commission a convenu d'organiser une réunion avec le responsable de Blue Jade afin de discuter sur certains sujets, tels que les termes individuels et les modalités d'application de leur règlement de transport sur lequel quelques questions devaient être plus claires. Il est suggéré d'inclure des cases à cocher dans le contrat, par exemple, *lu et approuvé* avant le paiement qui fait acte de signature de contrat.

Lors de l'appel d'offre, le LFIB a construit un cahier des charges qui a été adopté par la société sur lequel des conditions sur le service sont indiquées, cependant le contrat est fait entre la société Blue Jade et les parents qui l'ont sélectionnée.

Mme FAMY trouve que certaines parties du contrat sont bien faites et claires, mais certaines parties sont totalement absentes. Elle propose également de rédiger un texte court et léger sur des comportements (par exemple 6 points à respecter) qui ne sont pas acceptées dans le bus et l'envoyer à chaque parent d'élève. Les parents devraient être informés si leur enfant ne se comporte pas correctement dans le bus. Ainsi, il est nécessaire de demander à la société de clarifier cet élément dans leur communication avec les parents d'élèves.

La réunion sera organisée par Zoom, le 30 novembre à 14h en Commission Transport et M. Chauvet, le responsable de Blue Jade, sera invité à rejoindre la réunion à 14h45.

### 11. GROUPE DE TRAVAIL PROJET IMMOBILIER LFIB 2032

Pour rappel, le bail de location du terrain sur lequel est basé l'établissement prend fin au mois de mars 2032. Dans ce cadre, la Fondation française pour l'éducation a constitué un groupe de travail pour étudier les différentes possibilités : soit le renouvellement du bail actuel, soit le déménagement de l'établissement.

Concernant la discussion avec les propriétaires du terrain actuel, la famille n'a pas encore donné de réponse claire eu lieu concernant le renouvellement du bail. Ils nous ont récemment recontacté avec des questions financières supplémentaires liées à l'offre qui leur a été faite.

Concernant le travail d'étude de la possibilité de déménagement, le nouvel ambassadeur prend la suite de son prédécesseur. La direction l'a rencontré pour présenter l'ensemble des éléments du dossier. L'Ambassade continue son travail d'aide et de soutien dans les démarches liées à ce dossier.

La direction poursuit des visites de terrain. Rien de particulièrement intéressant n'est à signaler.

M. REAUD rappelle que le calendrier prévu veut qu'à la fin de décembre 2023, l'ensemble des choix soient revus pour retenir les 3 à 5 meilleures options qui s'offrent à nous, y compris la possibilité de renouveler le bail. Au cours de l'année 2024, le groupe de travail devra examiner en détail ces options, leurs aspects financiers, les implications légales, etc. pour pouvoir prendre une décision définitive d'ici la fin décembre 2024.

## **RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024**

### **12. DIVERS**

### **13. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE**

La prochaine réunion plénière avec le Bureau de l'APE sera organisée le mercredi 13 décembre 2023 à 14h.